

COMMUNIQUÉ

Bourse Grandes Écoles Françaises (GEF) de la Fondation Ibn Rochd pour les Sciences et l'Innovation (FIRSI)

La Fondation a le plaisir de lancer la campagne de Bourse Grandes Écoles Françaises pour l'année universitaire 2025-2026

16 décembre 2024

PROGRAMME GRANDES ECOLES FRANÇAISES (GEF)

CANDIDATURE À LA BOURSE GEF

ÉLIGIBILITÉ

La Bourse GEF est proposée aux élèves marocains, excellents, sous conditions de ressources, lauréats des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles⁽¹⁾ et admis sur concours⁽²⁾ en 1^{ère} année du « Programme Grande École » dans l'une des écoles d'Ingénieurs éligible. La liste des écoles éligibles et des concours d'accès étant précisés dans l'annexe ci-dessous.

(1) CPGE éligibles :

- CPGE publiques marocaines
- CPGE du Lycée Mohammed VI d'Excellence de Ben Guerir
- CPGE françaises pour les candidats admis dans les écoles Chimie ParisTech, Agro ParisTech et ESPCI

(2) Ne sont pas éligibles les admissions sur titre, admissions parallèles et les candidatures libres.

CONSISTANCE DE LA BOURSE

La Bourse GEF de la FIRSI est composée annuellement d'un montant de :

- 6 000 MAD de frais d'installation
- 60 000 MAD de frais de vie
- 30 000 MAD maximum de frais de scolarité, selon les frais publics que l'école applique aux étudiants marocains.
- 4 000 MAD de dotation pour un billet d'avion A/R France-Maroc

DURÉE DE LA BOURSE

La Bourse GEF est octroyée pour une durée de trois (3) années d'études à compter de l'année universitaire 2025-2026. Elle est suspendue en cas de redoublement, d'année de césure, de stage rémunéré de longue durée, d'apprentissage, de contrat professionnel ou d'arrêt d'études.

Les candidatures se feront sur le site web de la FIRSI www.firsi.org et se dérouleront en plusieurs étapes :

1. PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE BOURSE GEF 2025-2026 (DU 17 DÉCEMBRE 2024 AU 15 MAI 2025)

IMPORTANT

Il est à noter que toute déclaration fautive, falsifiée, ou incomplète rend nul et non avenu le dossier de demande de Bourse.

• **La FIRSI se réserve le droit de procéder au contrôle, à l'examen, et à la vérification, par ses propres soins, ou par toute personne ou prestataire mandaté par la Fondation à cet effet, de toute information et/ou tout document communiqué dans le cadre de la présente demande de bourse, et ce, par tous les moyens qu'elle juge utiles.**

• **La FIRSI se réserve le droit de demander d'autres documents ou justificatifs le cas échéant.**

Pièces à fournir par tous les candidats

• Pour le candidat

- Formulaire de demande de bourse signé et légalisé avec photo d'identité (Modèle de formulaire à télécharger sur la plateforme de candidature FIRSI après renseignement des informations)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité Électronique valide (CNIE) du candidat recto / verso
- Récapitulatif d'inscription aux concours des Grandes Ecoles Françaises

• Pour les parents/ le tuteur légal

- Copie de la Carte Nationale d'Identité Électronique valide (CNIE) du père recto / verso
- Copie de la Carte Nationale d'Identité Électronique valide (CNIE) de la mère recto / verso
- Copie de la Carte Nationale d'Identité Électronique valide (CNIE) du tuteur légal recto / verso
- Copie de toutes les pages renseignées du livret de famille
- Attestation d'adhésion à la protection sociale des parents AMO-TADAMONE (si applicable)
- Attestation de revenus délivrée par la Direction Générale des Impôts de l'année fiscale 2024 (*attestation non manuscrite, mentionnant les revenus nets imposables de l'intéressé en matière de l'impôt sur le revenu au titre de l'exercice fiscal 2024 pour chacun des parents ou du tuteur légal. A fournir impérativement même en cas de non-activité des parents ou du tuteur légal*)
- Rapport de solvabilité délivré par la centrale des risques relevant de Bank Al Maghreb pour chacun des parents ou du tuteur légal ⁽¹⁾
- Attestation de la centrale des comptes délivrée par Bank Al Maghreb mentionnant tous les comptes bancaires ou de paiement détenus par les établissements de crédit au Maroc au nom de chacun des parents du candidat ou de son tuteur

Pièces à fournir par les candidats selon les cas

• Pour le parent/tuteur légal ayant la qualité de fonctionnaire

- Bulletin de paie de décembre 2024
- Bulletin de paie le plus récent

• Pour le parent/tuteur légal ayant la qualité de salarié du secteur privé

- Bulletin de paie de décembre 2024
- Six derniers bulletins de paie
- Attestation de revenu annuel délivrée par l'employeur
- Attestation de déclaration de salaires délivrée par la CNSS

• Pour le parent/tuteur légal ayant la qualité de salarié du secteur privé avec le statut professionnel «Gérant»

- Bulletin de paie de décembre 2024
- Six derniers bulletins de paie
- Attestation de revenu annuel délivrée par l'employeur
- Attestation de déclaration de salaires délivrée par la CNSS
- Relevés bancaires des douze derniers mois de tous les comptes bancaires mentionnés dans l'attestation centrale des comptes délivrée par Bank Al Maghreb, le cas échéant l'attestation de clôture du compte bancaire.
- Déclaration sur l'honneur déclarant avoir fourni l'intégralité des relevés relatifs aux comptes bancaires professionnels et personnels

• Pour le parent / tuteur légal ayant la qualité de retraité

- Attestations de pension de retraite principale et complémentaire

• Pour le parent / tuteur légal ayant un revenu professionnel

- Relevés bancaires des douze derniers mois de tous les comptes bancaires professionnels et personnels mentionnés dans l'attestation centrale des comptes délivrée par Bank Al Maghreb, le cas échéant l'attestation de clôture du compte bancaire.

- Déclaration sur l'honneur déclarant avoir fourni l'intégralité des relevés relatifs aux comptes bancaires professionnels et personnels

• Pour le parent / tuteur légal ayant la qualité d'agriculteur

- Attestation administrative relative à l'activité agricole et à la situation patrimoniale de l'intéressé délivrée par l'autorité locale compétente

• **Pour le parent / tuteur légal non actif**

- Attestation de non-activité délivrée par l'autorité locale compétente

• **En cas de divorce**

- Jugement de divorce

• **En cas de décès de l'un des parents**

- Acte de décès

- Attestation de pension des survivants versée au conjoint/ épouse, le cas échéant

- Attestation de pension des survivants versée aux enfants à charge, le cas échéant

• **Pour les cas pris en charge par un établissement de protection sociale** (2)

- Attestation de prise en charge par l'établissement social concerné

• **Pour les cas de handicap**

- Attestation administrative délivrée par l'autorité gouvernementale compétente attestant la situation de handicap du candidat ou autres membres de sa famille (père, mère, frère ou sœur) (social.gov.com)

• **En cas de tuteur autre que père ou mère**

- Jugement de tutelle rendu en faveur du tuteur légalement désigné

(1) La délivrance du rapport de solvabilité est assurée gratuitement par Bank Al Maghreb au niveau de ses agences dans toutes les villes du Royaume (le guide des adresses des agences BAM est disponible au niveau de la plateforme bourse) ou par les sociétés gérantes auxquelles la gestion de cette centrale a été délégué-Crédit Bureau-(Sté Crédit Info, sise à N°2 Lot Mandarona Imm Casa Busniss Center, Casablanca 20270 & Sté Quantik Maroc, sise à rue Messaoudi ; apt 8-9, 20100, Casablanca).

(2) Les établissements de protection sociale sont des structures d'accueil dont le rôle est d'assister et de protéger les personnes en situation de précarité ou dans le besoin (exemple : SOS Villages d'Enfants- Dar Atfal- ...)

2. DÈS PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ (À PARTIR DU 15 JUIN 2025)

Déposer sur la plateforme la/les convocation(s) aux épreuves orales dans une/des écoles éligibles

3. DÈS PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ADMISSION (À PARTIR DU 15 JUILLET 2025)

Déposer sur la plateforme la proposition d'admission (« oui » définitif) dans une/des écoles éligibles

4. DÈS PUBLICATION DE LA LISTE DES BOURSIERS RETENUS (À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE 2025)

Déposer le dossier physique de candidature selon la procédure et la date qui sera indiquée ultérieurement.

5. APRÈS VÉRIFICATION DES DOSSIERS PHYSIQUES

• Déposer sur la plateforme les documents suivants :

o Attestation d'admission définitive

o Attestation des frais de scolarité

o IBAN d'un compte bancaire français au nom du boursier

ANNEXE- LISTE DES ÉCOLES ÉLIGIBLES POUR BÉNÉFICIER DE LA BOURSE GEF DE LA FONDATION IBN ROCHD POUR LES SCIENCES ET L'INNOVATION AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025 - 2026

ÉCOLES	CURSUS
POLYTECHNIQUE - X	CYCLE INGENIEUR POLYTECHNICIEN
CENTRALE SUPÉLEC	CURSUS INGENIEUR
MINES PARISTECH	CYCLE INGENIEUR CIVIL
CENTRALE LYON	CURSUS INGENIEURS GENERALISTES
PONTS ET CHAUSSÉES	CYCLE INGENIEUR
CENTRALE NANTES	CURSUS INGENIEURS GENERALISTES
TÉLÉCOM PARISTECH	CYCLE INGENIEUR
SUPAÉRO	CYCLE INGENIEUR
ENSTA	CYCLE INGENIEUR
ARTS ET MÉTIERS	PROGRAMME GRANDE ECOLE
ENSAE	CYCLE INGENIEUR
ENSIMAG	CURSUS INGENIEUR
ENS RUE D'ULM	(DENS (DIPLÔME DE L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ENS LYON	DENS LYON
ENS CACHAN / PARIS SACLAY	DENS PARIS-SACLAY
ENS RENNES	DENS RENNES
CHIMIE PARISTECH	CYCLE INGENIEUR
ESPCI	CYCLE INGENIEUR
AGRO PARISTECH	CYCLE INGENIEUR

